Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **141 (1996)**

Heft 4

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

« de la roupie de sansonnet » ! Personne, parmi les décideurs politiques et les concepteurs militaires, n'a soutenu une telle thèse.

En cas de menace accrue, la mise sur pied de formations qui doivent parfaire leur instruction relève de la compétence des autorités politiques. Le feront-elles ? Pourquoi non ? La décision de lever des troupes pour les instruire est moins grave et moins lourde de conséquences qu'une mobilisation partielle ou générale.

Qu'en est-il de la capacité opérationnelle de l'Armée 95, c'est-à-dire des qualités morales et intellectuelles, physiques, psychiques et techniques nécessaires à la maîtrise des situations propres à un conflit armé ? Sont aptes au combat ceux qui savent et qui veulent se battre. Certes, le savoir-faire va sensiblement diminuer. Gardons cependant en mémoire la préparation des forces américaines lors de la guerre du Golfe. Trois mois d'instruction dans le désert pour rendre aptes au combat les réservistes de la fameuse Garde nationale ! Preuve que toutes les forces armées ne sont jamais que relativement prêtes au combat.

Deux soucis

Armée 95, formidable réforme, extraordinaire mutation, a été largement évoquée dans des médias qui promettaient souvent monts et merveilles à leur public. Pourtant, le soldat ne verra quasiment aucun changement dans sa vie militaire quotidienne. Il devra toujours manipuler, servir et assurer la maintenance de ses armes, de ses engins ou appareils. Défense dynamique, secteur opératif de mouvement et nouvelle conduite tactique n'y changent rien ! Et le Club Méditerranée ? Que nenni ! Discipline et obéissance sont toujours d'actualité...

Que se passera-t-il dans la nuit du 31 décembre 1999 au 1er janvier 2000 ? Le passage au XXIe siècle sera particulièrement douloureux pour notre armée. Une grave crise des effectifs est programmée pour les officiers et les sous-officiers supérieurs, la continuité dans les activités des états-majors et des corps de troupe est en péril, à cause de l'abrogation des dispositions transitoires qui régissent les jours de service des officiers.

Des mesures ont été prises, ce qui n'empêche pas l'armée de devoir compter sur de nombreux capitaines à l'aube de l'an 2000, afin de compenser la libération d'officiers ayant atteint ou, surtout, dépassé les quotas fixés. Il y a urgence à prendre les mesures qui s'imposent !

H. W.

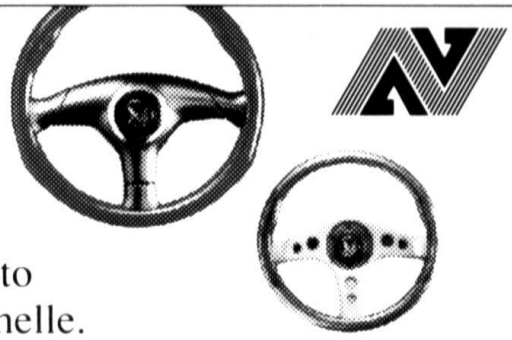

Trafic.
Votre
assurance auto
toute personnelle.

Neuchâteloise
Assurances

Neuchâteloise Générale
Direction générale
Rue de Monruz 2
2002 **Neuchâtel**